

**FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION**

Association régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901

Siège social :

9, Boulevard Mac Donald

75019 Paris

=====

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2003**

**RAPPORT GENERAL**  
**du Commissaire aux comptes**

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 août 2003, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la FEDERATION FRANCAISE D'EQUITATION, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le comité directeur. Il m'appartient, sur la base de mon audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

**1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS**

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

**2. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES**

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier présenté à l'assemblée générale.

Fait à Paris, 28 octobre 2003

Le commissaire aux comptes

Jean-Louis BRUN d'ARRE  
Membre de la Compagnie  
Régionale de Paris